Intervention de Pierre Werner à l'occasion du 30ème anniversaire de la déclaration Schuman (Paris, 9 mai 1980)

Légende: Le 9 mai 1980, à l'occasion du 30ème anniversaire de la déclaration Schuman, Pierre Werner, ministre d'État et président du gouvernement luxembourgeois, souligne l'importance historique de la proposition du ministre des Affaires étrangères de la France et insiste sur l'obligation et la nécessité de poursuivre son œuvre.

Source: Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg. 1971-1980. Union politique, PW 078.

Copyright: (c) Archives familiales Pierre Werner

URL:
http://www.cvce.eu/obj/intervention_de_pierre_werner_a_l_occasion_du_30eme_anniversaire_de_la_declaration_schuman_paris_9_mai_1980-fr-e9ca8c57-971e-4e31-a4b4-ef81bbf70a1e.html

Date de dernière mise à jour: 19/12/2013

CONGRES DE L'EUROPE

le 9 mai 1980 à Paris

Intervention de Monsieur Pierre WERNER, Président du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

Quand le courage politique et le sens des responsabilités rejoignent la lucidité et la créativité et comme ce fut le cas dans les rapports entre Robert SCHUMAN et Jean MONNET, l'Histoire secouée fait un bond en avant. Cela fut certainement le cas à l'occasion de la déclaration du Président SCHUMAN du 9 mai 1950, dont nous commémorons le 30e anniversaire à l'invitation du Mouvement Européen.

En tant que Président du Gouvernement d'une nation que son passé historique autant que sa dimension prédisposent à accepter avec empressement l'organisation pacifique de l'Europe unie, j'apporte à ce congrès l'hommage de gratitude due à ces deux hommes avec la réaffirmation de notre volonté de joindre nos efforts à ceux de nos partenaires, pour poursuivre avec détermination et probité la construction de l'Europe. Comment le message de Robert SCHUMAN ne serait-il pas profondément saisi et quotidiennement vécu par mon pays dans lequel, en raison précisément des conflits européens, le sort a voulu que Robert Schuman naisse et reçoive les premières impressions de la vie.

Aujourd'hui il nous appartient de continuer son oeuvre.

Comme en 1950, les impasses dans la vie en commun des nations se multiplient, la violence sévit en maints points du globe et l'Europe s'interroge sur sa destinée, sur sa place et son influence dans le monde ainsi que sur les périls qu'elle affronte.

L'occasion nous est offerte par cette commémoration d'exprimer notre satisfaction au sujet du chemin parcouru au cours des trente dernières années, sur les incontestables résultats de la Communauté Européenne dans l'essor de nos économies et le bien-être de nos popula-

tions. A cette satisfaction se mêle cependant l'amertune d'échecs politiques passés, voire récents, ainsi que la perplexité au sujet de la route à suivre au cours des prochaines années.

Dans ce moment de doute et d'interrogation, il appartient aux militants pour l'Europe unie de donner des impulsions de pensée et d'action à l'oeuvre d'unification. Il appartient au Mouvement Européen de dénoncer les pusillanimités et les égoïsmes, mais en même temps de saisir clairement et lucidement quels sont les problèmes qui affectent l'oeuvre d'intégration dans la phase actuelle de son évolution.

Les récents événements ont prouvé que les politiques communautaires sont inégalement développées. Tout en vous félicitant du degré élevé d'intégration obtenu par la politique agricole, les problèmes d'inflation et de chômage nous obligent à entamer ou à hâter le processus de convergence et de solidarité dans différents autres domaines, dont notamment ceux des structures industrielles, de l'énergie, du développement régional, certains objectifs communs de politique sociale.

Nous nous félicitons des premiers résultats satisfaisants du système monétaire européen. L'expérience faite antérieurement prouve que la stabilité monétaire et la convergence des politiques économiques ne seront définitivement acquises que si nous persistons dans le mouvement vers l'union économique et monétaire en dépit des perturbations qui nous viennent de l'extérieur. A ce propos il faut que nos politiques s'accordent sur leur orientation fondamentale et que nous acceptions les mises en commun des politiques et des moyens qui s'imposent pour réaliser l'union monétaire.

Nous sommes confrontés d'autre part avec un nouvel élargissement de la Communauté, qui est dans la ligne de l'ouverture aux pays démocratiques proclamée dès le 9 mai 1950.

Mais nous savons que l'accroissement du nombre des membres de la Communauté engendre des problèmes de gestion et d'efficacité. Finalement il sera impossible d'éluder la solution de certains problèmes institutionnels. Le processus de la prise de décision dans la Communauté doit être reconsidéré. Divers rapports, le rapport Tindemans, le récent rap-

port des Trois Sages font des propositions de diverse nature et de divers degrés qui devraient être examinées à fond par les gouvernements.

Un nouvel effort serait à accomplir notamment pour assouplir le fameux compromis de Luxembourg au sujet de l'application des dispositions des Traités sur les votes majoritaires, à propos notamment de la définition ou de l'affirmation du caractère vital de tel ou tel problème national.

L'ampleur et la durée des négociations que comportent actuellement la discussion et la négociation des problèmes même courants dans la Communauté, pourrait nous amener aussi à réexaminer la proposition faite en janvier 1971 par le Président Pompidou d'envisager que les gouvernements désignent dans leur sein et avec une pleine responsabilité gouvernementale des ministres chargés des affaires européennes, première phase d'évolution vers un exécutif communautaire plus cohérent.

Enfin cette journée devrait être consacrée également à la réaffirmation de la fidélité aux dispositions des Traités, de la volonté de les appliquer selon la volonté et l'esprit de leurs auteurs, d'en utiliser les formules et les clauses permettant de réaliser les progrès dans l'intégration acceptés par tous les membres.

L'élection directe du Parlement Européen fournit au dialogue entre les instances communautaires un partenaire de grand poids politique et psychologique. Les électeurs de ce Parlement s'attendent à ce qu'il joue le rôle à lui imparti en vertu de sa légitimité.

Si les circonstances de politique intérieure avaient permis à Monsieur Leo Tindemans, Président du PPE, de vous répondre aujourd'hui comme il l'aurait souhaité, il aurait certainement plaidé avec vigueur pour le renforcement de la position du Parlement et pour son apport à la vie communautaire. Comme il ne pourra pas prendre la parole au cours de la séance de cet après-midi, M. Tindemans m'a chargé, en son absence d'être aussi le porte-parole du PPE à propos de l'hommage qui est rendu à la mémoire de Robert Schuman et de Jean Monnet.

Fidèle à sa forte tradition européenne dans le sens d'un programme de développement européen qu'il a voulu précis et courageux, fidèle à ses traditions humanistes et chrétiennes, le Parti Populaire Européen entend continuer son action pour les Etats-Unis d'Europe, construction politique sui generis, propre au génie européen, en s'inspirant des motifs et des méthodes qui furent celles des pères fondateurs de la Communauté.

Avec tous les partis démocratiques il entend réaliser une Europe forte et respectée, se penchant sur les misères du monde, une Europe au service de l'Humanité entière.